



PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Conférence Locale de l'Air du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

Vendredi 7 juillet 2023
Complexe de l'Agora de Bonneville

Piloté par



Financé par



Co-animé par



ORDRE DU JOUR



1. Actualités PPA 2023 :

- Les 10 ans du Fonds Air Bois
- 4ème édition de l'AaP Mission Air
- Étude sur l'amélioration des connaissances des émissions du décolletage
- Nouvel arrêté d'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts en Haute-Savoie
- Schéma d'intention de covoiturage - Extension du dispositif « Je covoit' »
- Nouvel itinéraire de contrôle sur l'A40
- 2ème réunion publique

Temps d'échange avec la salle

2. Evaluation du PPA 2

- Etude quantitative des actions par ATMO
- Etude qualitative des actions par les commissions

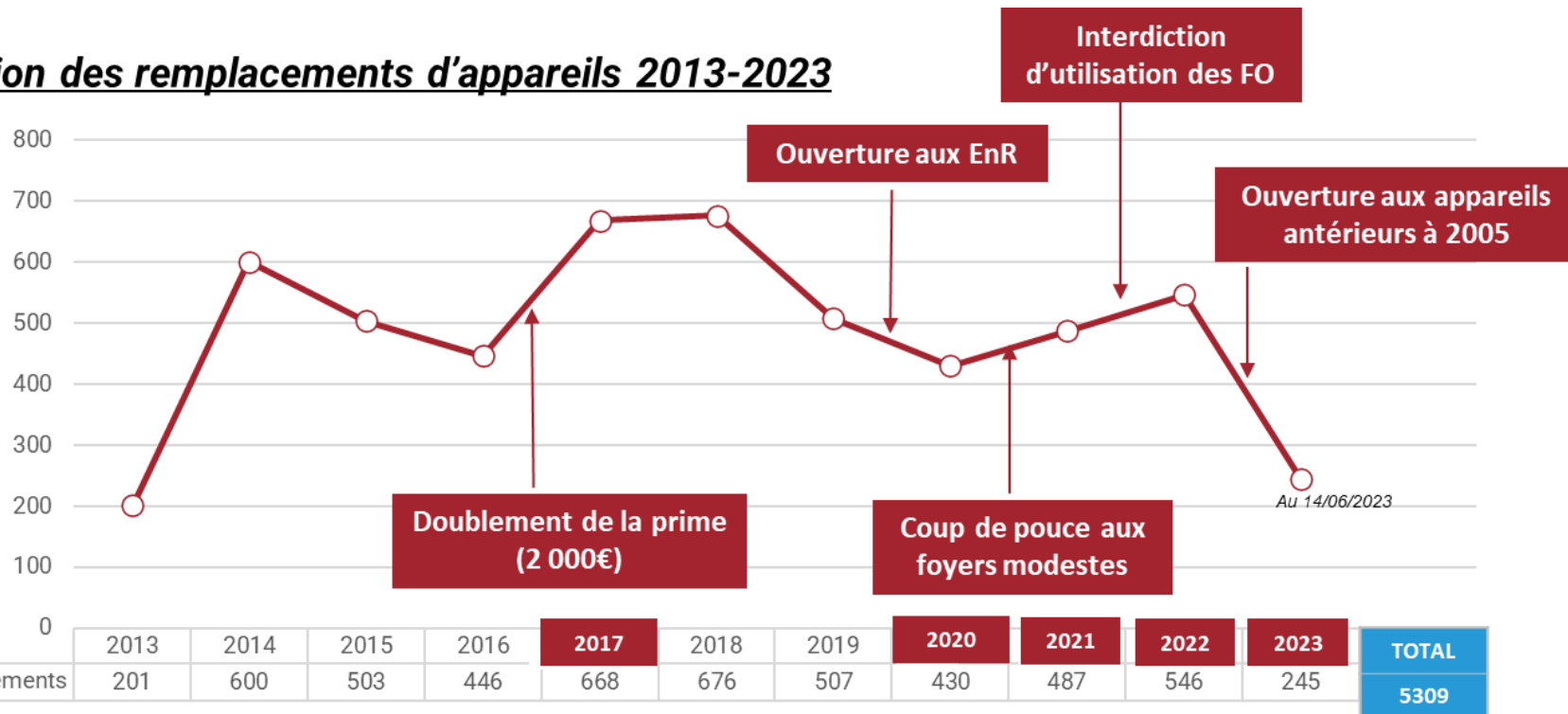
3. Calendrier des prochaines commissions

Temps d'échange avec la salle

1. ACTUALITÉS 2023

LES 10 ANS DU FAB

Evolution des remplacements d'appareils 2013-2023



4^{ème} ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS MISSION AIR

Date de lancement : 7 juillet 2023
Date de clôture des candidatures : 15 septembre 2023



JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

9^e édition – 14 octobre 2023

APPEL
À
PROJET 2023

Associations, proposez
vos projets pour agir en
faveur de la qualité de l'air
de la vallée de l'Arve

AVANCEMENT DE L'ÉTUDE SUR L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES ÉMISSIONS DU DÉCOLLETAGE

Axe 1 : Etat des lieux des émissions

- Échantillonnage des entreprises sur la zone d'étude (10 entreprises)
- Prélèvements et analyses des rejets sur les entreprises
- Interprétation des résultats par site
- Agrégation des résultats (synthèse globale)

Axe 2 : Etat de l'art

Axe 3 : Bonnes pratiques

Modalités de diffusion:

- Guide technique → Diffusion par courrier
- Réunion de restitution des travaux à l'ensemble de la profession : 25 septembre 10h-14h (date sous réserve de confirmation)

Restitution des résultats prévue fin septembre 2023



NOUVEL ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EN HAUTE-SAVOIE



Cohabitation de plusieurs arrêtés préfectoraux

➤ Une réglementation peu lisible

Modification du code de l'environnement par l'article 88 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

➤ Brûlage des biodéchets interdit

Contravention de 4^e classe :

- Amende forfaitaire 135€
- Amende forfaitaire majorée 375€
- Amende contraventionnelle 750€

Effet d'application du nouvel arrêté
-> 4 juillet 2023

Synthèse des interdictions par typologie d'usagers

Interdiction des brûlages à l'air libre		Particulier Professionnel Collectivité	Agriculteur	Forestier
PPA	Pollution			
	Hors épisode de pollution			
Hors PPA	Pollution			
	Hors épisode de pollution			

* Dérogation sanitaire, invasive

** Dérogation sanitaire, invasive, entretien

Organismes nuisibles réglementés au titre de l'article L251-3 du code rural et de la pêche maritime
Espèces exotiques envahissantes définies par l'arrêté du 14 février 2018

SCHÉMA D'INTENTION COVOITURAGE ET EXTENSION DU DISPOSITIF JE COVOIT'



**Objectif: développer l'offre de covoiturage pour les déplacements domicile – travail
et inciter au changement de comportement**

Potentiel de covoiturabilité sur le territoire:

- 2/3 des déplacements domicile / travail sont effectués à l'intérieur du périmètre du PPA
- 1/3 des déplacements pourraient être facilement réalisés en covoiturage
- la moyenne des trajets est à 14km. Une majeure partie des déplacements sont réalisés à l'intérieur même d'un EPCI



© ATMB

**Expérimentation « je covoit' » :
Dispositif d'incitation financière +
communication/animation**

- **Juin 2023 : finalisation du diagnostic**
- **Septembre 2023 : lancement de l'expérimentation**
- **Automne 2023 : Proposition d'une stratégie de covoiturage et de fiches action**

« **Je covoit'** » Extension à la CCPMB, la CCVCMB et la 2CCAM du dispositif ATMB / PMGF déjà en place pour la CCPR et la CCFG. Indemnité pour le conducteur de 2.00 € pour un trajet passager de 4 km à 20 km compris dans le périmètre du PPA, puis 0.10 € par km au-delà, jusqu'à un plafond de 4.00 €.



CONTRÔLE DE VITESSE SUR L'A40 : NOUVEL ITINÉRAIRE DE CONTRÔLE

*Dernière demande auprès du Ministère du l'intérieur et du Département du contrôle automatisé en date du 30 mars 2023.
Validation du département du contrôle automatisé en date du 19 avril 2023.*

Localisation : sur A 40 entre Vougy et Sallanches

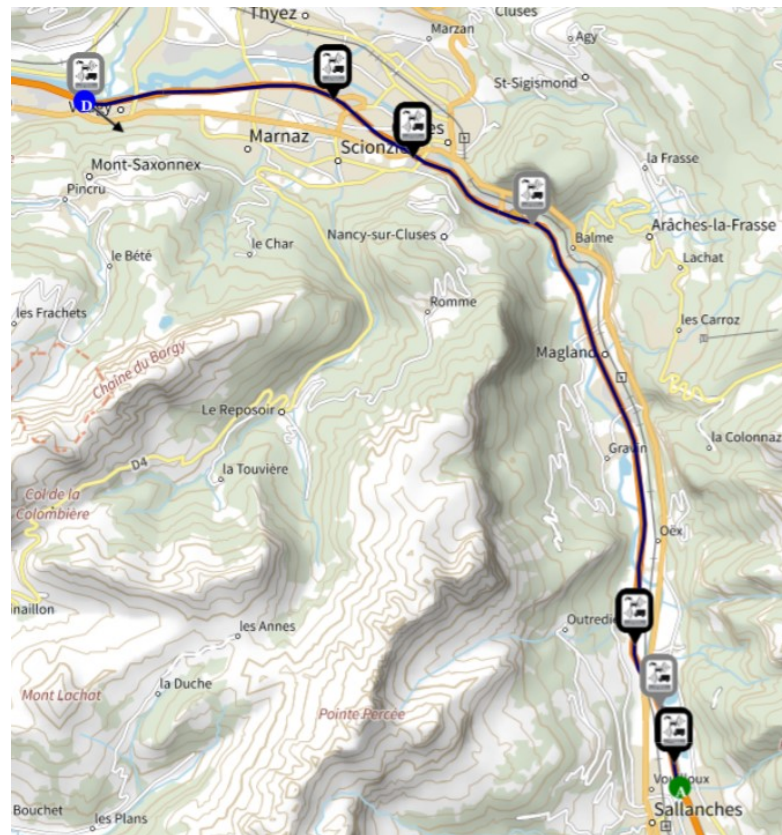
Longueur de l'itinéraire : 22 km

Déploiement : permanent

Verbalisation : dans les deux sens de circulation

Des panneaux vont être disposés de part et d'autres de l'autoroute afin d'informer les usagers.

Le dispositif sera complété par un ou plusieurs radars déplaçables de type chantier.



RECONDUCTION DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Date : **Vendredi 27 octobre 2023**
Lieu prévisionnel : **Cluses**

L'interaction avec le public sera privilégiée:

- 1h dédiée aux échanges
- Sondage en direct lors de la séance
- Retransmission live sur Facebook

L'objectif :

- **Faire de cet événement un rdv annuel entre les acteurs, les partenaires du PPA, les associations et le grand public**
- **Informers, communiquer et échanger sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PPA**



TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LA SALLE

2. ÉVALUATION DU PPA

ÉTUDE QUANTITATIVE DES ACTIONS PAR ATMO

ÉVALUATION DU PPA



Travail ATMO :

Evaluation quantitative du PPA

--> Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du PPA adopté en avril 2019

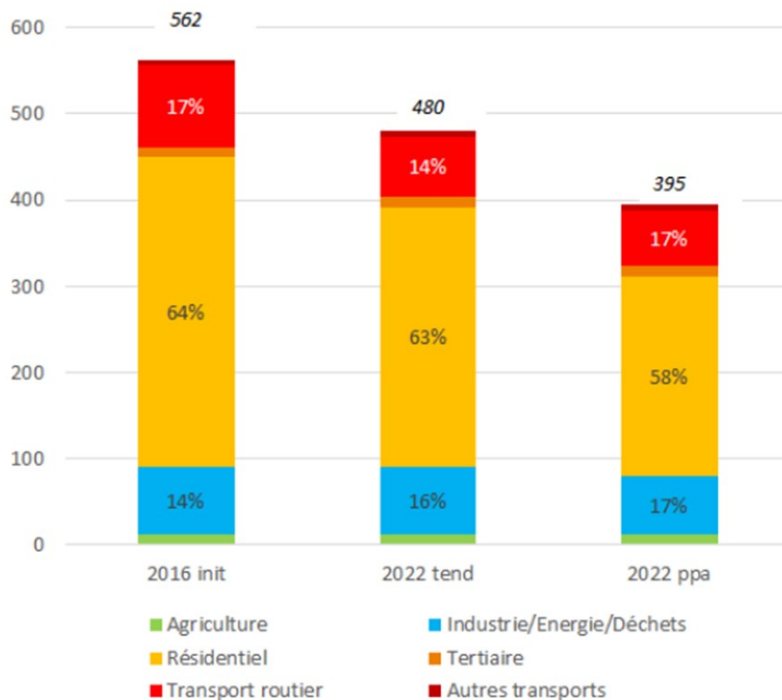
Des actions à évaluer lorsque cela est possible à partir de données quantitatives à collecter :
le travail démarre

AXES	DÉFIS	ACTIONS
COLLECTIF & TRANSVERSAL	1 ^{er} DÉFI PILOTER MUTUALISER FINANCER	1 Organiser la Gouvernance de l'Air dans la vallée et le suivi du PPA 2 Mutualiser les moyens et harmoniser les bonnes pratiques des collectivités
	2 ^e DÉFI COMMUNIQUER INFORMER ÉDUIQUER	3 Mieux informer les populations et faciliter le dialogue sur la qualité de l'air 4 Développer des actions/une stratégie de communication « Air » 5 Déployer un réseau d'ambassadeurs de l'air sur tout le territoire 6 Mettre en place des actions d'éducation sur « santé et qualité de l'air » pour tous les publics
	3 ^e DÉFI INTERDIRE CONTRÔLER SANCTIONNER	7 Renforcer les contrôles routiers anti-pollution des véhicules 8 Supprimer et interdire les foyers ouverts et les appareils de chauffage non-performants 9 Faire respecter l'interdiction des brûlages à l'air libre, de l'écobuage et des mesures en pics 10 Contrôler les activités économiques relevant de la police des installations classées
	4 ^e DÉFI SANTÉ	11 Améliorer les recommandations sanitaires et le suivi de l'impact de la pollution sur les populations
	5 ^e DÉFI MOBILISATION CITOYENNE	12 Concours de projets citoyens « Chacun fait sa part pour l'air »
	6 ^e DÉFI RÉSIDENTIEL & TERTIAIRE	13 Massifier la rénovation énergétique 14 Poursuivre et amplifier le « Fonds Air Bois » 15 Développer un « Fonds Air Gaz »
	7 ^e DÉFI ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	16 Améliorer la connaissance des émissions des acteurs économiques pour mieux les maîtriser 17 Poursuivre l'aide publique environnementale et à l'investissement des opérateurs économiques
	8 ^e DÉFI SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS	18 Agir sur les émissions du secteur de la construction, de la production et de la transformation des matériaux 19 Promouvoir les entreprises exemplaires dont les « chantiers propres » 20 Mailler le territoire en installations de traitement des déchets inertes du BTP
	9 ^e DÉFI MOBILITÉS	21 Manager la mobilité à l'échelle de la vallée via une « conférence des mobilités » 22 Renforcer l'offre ferroviaire dans la vallée pour offrir des alternatives à l'autosolisme et accompagner les changements de comportement 23 Mettre en place des « zones à faibles émissions »
	10 ^e DÉFI PARC ROULANT	24 Accélérer et amplifier le renouvellement du parc de véhicules 25 Renforcer le maillage du territoire en énergies alternatives
TRANSPORTS / MOBILITÉ	11 ^e DÉFI TRANSPORT DE MARCHANDISE	26 Rationaliser la logistique de proximité 27 Favoriser les modes de transports de marchandise les plus vertueux, notamment le report de la route vers le fer
	12 ^e DÉFI RESSOURCES & DÉCHETS	28 En application de la Loi TECV et du PRPGD, diminuer la production et le transport de déchets, anticiper la future organisation du traitement des déchets en optimisant leur valorisation 29 Développer la méthanisation 30 Développer une filière bois-énergie locale et améliorer la gestion de la forêt

ÉVALUATION DU PPA

PM10 (tonnes)

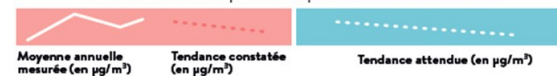
ppa_arve



EMISSIONS : l'ensemble des polluants envoyés dans l'air
Pourcentage de baisse des émissions (tous secteurs d'activités confondus)

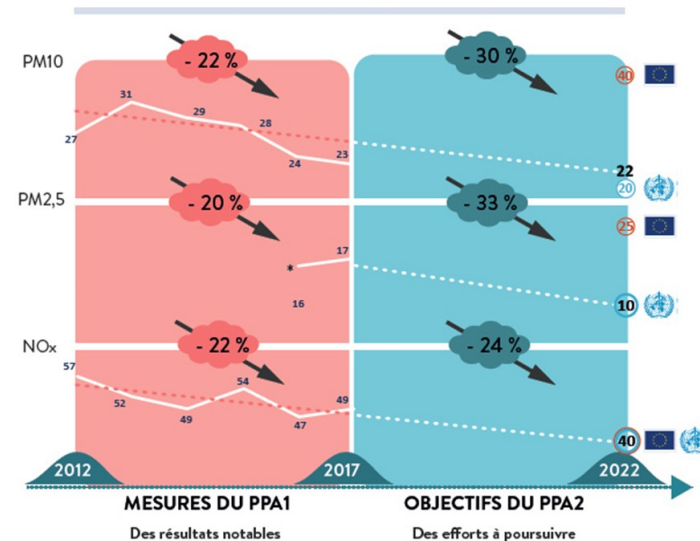


CONCENTRATIONS : quantité de pollution mesurée dans l'air



Stations fixes de référence :
Passy pour les PM10 et PM2,5
Chamonix-Route Blanche pour les NOx
* Valeurs non mesurées avant 2016

Valeurs limites prévues par l'UE
 Seuils recommandés par l'OMS



ÉVALUATION DU PPA

11.2.4.b - Les particules PM10

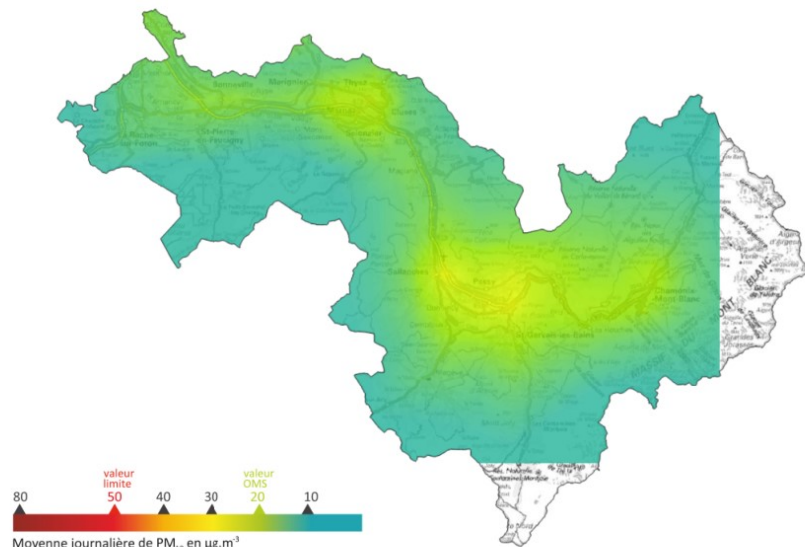
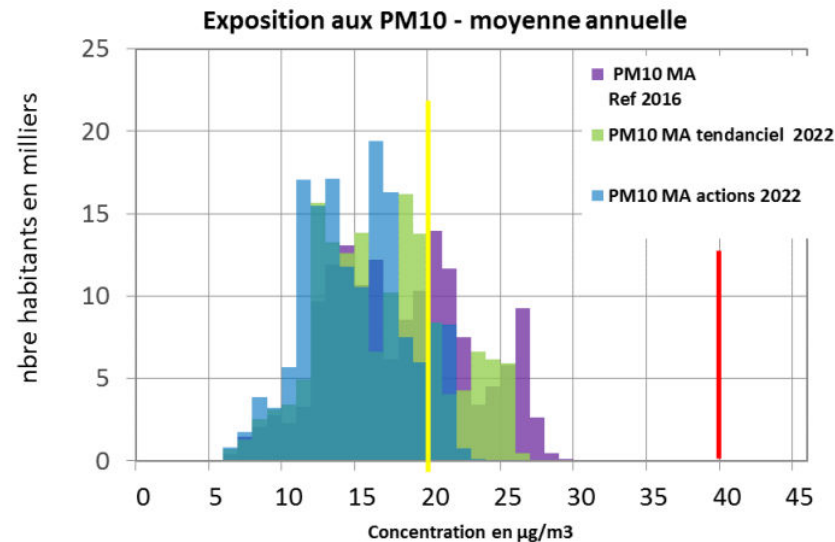


Illustration 156 : Moyenne annuelle de PM10 selon le scénario actions PPA2 2022, source ATMO Auvergne-Rhône-Alpes



ÉVALUATION DU PPA



PPA1: 2012-2018

PPA2: 2019-2023

- L'année de référence pour comparer les résultats sera **2018**.
- Travail sur un scénario tendanciel 2022 + scénario PPA 2022. Météo : 2018.
- Prise en compte des actions mises en œuvre jusque fin 2022, excepté pour le fond air bois pris en compte jusque fin 2023.
- Échéance: **Avril 2024** pour l'ensemble des travaux: émissions + cartographie + exposition des populations

ÉVALUATION DE LA FERMETURE DU TUNNEL DU MONT-BLANC

Une étude sur des prélèvements aux Bossons puis analysés en laboratoire:

- Du 11 août au 25 septembre : 3 semaines avant la fermeture puis 3 semaines pendant la fermeture.
- Du 24 novembre au 8 janvier : 3 semaines pendant la fermeture puis 3 semaines à la réouverture du tunnel.



40 filtres analysés pendant la fermeture
40 filtres analysés pendant le fonctionnement du tunnel



Analyses « classiques » de la composition des particules : BC, EC/OC, métaux...
Et analyse du Potentiel Oxydant sur tous les filtres : **un indicateur quantitatif d'impact sanitaire des particules** qui mime le stress oxydatif induit par les particules sur le milieu pulmonaire.



L'arrivée d'un analyseur de Particules Ultra Fines dans la vallée pour une première évaluation du nombre de nanoparticules: commande lancée, analyseur déployé à l'automne.

ÉTUDE QUALITATIVE DES ACTIONS PAR LES COMMISSIONS

ÉVALUATION QUALITATIVE DES ACTIONS : OBJECTIFS



L'évaluation qualitative des actions sera menée au sein de chacune des quatre commissions lors des séances programmées cet automne. Deux réunions dédiées à des axes transversaux seront également organisées (santé et pilotage/animation).

Faites-nous part en amont de vos retours, en ciblant pour chaque commission thématique :

- 1 action existante à amplifier avec des pistes d'amélioration
- 1 action nécessitant d'être engagée sans tarder
- 1 action moins prioritaire

➤ Objectif : évaluer le travail réalisé lors du PPA2 et hiérarchiser les priorités pour les années à venir

AXE RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE

ACTION 8

Supprimer et interdire les foyers ouverts et les appareils de chauffage non performants

ACTION 14

Poursuivre et amplifier le Fonds Air Bois

ACTION 13

Massifier la rénovation énergétique

ACTION 15

Développer un Fonds Air Gaz



Légende – Avancement de l'action



Action engagée et qui porte ses effets sur la qualité de l'air



Action engagée dont les effets sur la qualité de l'air ne sont pas encore perceptibles



Non Engagée



Action transversale



AXE TRANSPORTS ET MOBILITÉ



ACTION 7

Renforcer les contrôles routiers anti-pollution des véhicules

ACTION 21

Manager la mobilité en réunissant les acteurs concernés

ACTION 22

Alternatives à l'auto-solisme : ferroviaire, covoiturage, vélo

ACTION 23

Zones à faibles émissions

ACTION 24

Amplifier le renouvellement des véhicules

ACTION 25

Renforcer le maillage du territoire en énergies alternatives (GNV)

ACTION 26

Rationaliser la logistique de proximité (décolletage)

ACTION 27

Favoriser les modes de transport de marchandise les plus vertueux



AXE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACTION 10

Contrôler les activités économiques relevant de la police des ICPE

ACTION 16

Amélioration des connaissances des émissions du décolletage

ACTION 17

Poursuite de l'aide publique environnementale -> **Fonds Air Entreprises**

ACTION 18

Agir sur les émissions de la construction

ACTION 19

Promouvoir les entreprises exemplaires « chantiers propres »

ACTION 20

Mailler le territoire en installations de traitement des déchets inertes du BTP

Légende – Avancement de l'action



Action engagée et qui porte ses effets sur la qualité de l'air



Action engagée dont les effets sur la qualité de l'air ne sont pas encore perceptibles



Non Engagée



Action transversale



ECOTRIVELO



zest.

**Avec le label Zest,
je m'engage pour la qualité
de l'air de mon territoire.**

label-zest.com

AXE RESSOURCES ET DÉCHETS



ACTION 9

Faire respecter l'interdiction de brûlage à l'air libre

ACTION 28

Diminuer la production et les transports de déchets, anticiper la future organisation du traitement des déchets en optimisant leur valorisation

ACTION 29

Développer la méthanisation

ACTION 30

Développer une filière-bois énergie locale et améliorer la gestion de la forêt

Légende – Avancement de l'action



Action engagée et qui porte ses effets sur la qualité de l'air



Action engagée dont les effets sur la qualité de l'air ne sont pas encore perceptibles



Non Engagée



Action transversale



AXE SANTÉ



ACTION 6

Mettre en place des actions d'éducation sur « santé et qualité de l'air » pour tous les publics

ACTION 11

Recommandations sanitaires et suivi de l'impact de la pollution sur les populations

Légende – Avancement de l'action



Action engagée et qui porte ses effets sur la qualité de l'air



Action engagée dont les effets sur la qualité de l'air ne sont pas encore perceptibles



Non Engagée



Action transversale

Pollution : un air plus sain ou trop peu de polluants mesurés ?

Mercredi 12 octobre, pour la première fois depuis la mise en place du Plan de protection de l'atmosphère, une réunion publique a réuni politiques, associations et habitants de la vallée. Le bilan ? Un air plus sain pour les uns, pas assez de polluants pris en compte pour les autres.



La gauche Yves Le Breton aux côtés d'Eric Fourrier et de Jean-Philippe Mias et d'autres élus, élus à l'Assemblée, pour discuter au point d'attaque sur le PPA et échanger avec le public.



AXE PILOTAGE ET ANIMATION



ACTION 1

Gouvernance et suivi du PPA

ACTION 2

Mutualiser les moyens et harmoniser les bonnes pratiques des collectivités

ACTION 3

Mieux informer les populations

ACTION 4

Développer une stratégie de communication air

ACTION 5

Déployer des ambassad'air

ACTION 12

Concours de projets citoyens

Légende – Avancement de l'action



Action engagée et qui porte ses effets sur la qualité de l'air



Action engagée dont les effets sur la qualité de l'air ne sont pas encore perceptibles



Non Engagée



Action transversale

3. CALENDRIER DES PROCHAINES COMMISSIONS

CALENDRIER DES COMMISSIONS POUR 2023



**Commission
Activités Economiques**
Lundi 16 octobre 9h30

**Commission
Ressources et Déchets**
Mardi 24 octobre 10h

**Commission
Résidentiel et Tertiaire**
Lundi 13 novembre 15h30
(COPIL FAB prévu en amont à 14h00)

**Commission
Transports & Mobilités**
Lundi 20 novembre 9h30

**CL'air prévue le
15 janvier 2024**

Octobre

Novembre

Décembre

Réunion publique
Vendredi 27 octobre



**Réunion transversale sur
l'animation et le pilotage**

Réunion actions santé

TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LA SALLE



***Agir ensemble pour
la qualité de l'air !***

Piloté par



Financé par



Co-animé par

